



Communiqué de presse

Grenoble, le 25 mars 2020

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // zfertier@chu-grenoble.fr

Communiqué de presse

Point d'information COVID-2019

Une épidémie d'infection respiratoire par un nouveau virus, le COVID-19, s'est déclenchée dans la ville de Wuhan en Chine fin 2019, et prend actuellement de l'ampleur sur plusieurs continents.

Comme lors d'épisodes comparables par le passé (épidémie d'infection par le coronavirus SRAS en 2003 ; épidémie d'infection par le coronavirus MERS depuis 2014), l'ensemble des professionnels des établissements de santé français se sont préparés depuis plusieurs semaines à recevoir les cas positifs les plus sérieux, selon les recommandations délivrées par le ministère des Solidarités et de la Santé, tout en participant à la stratégie de détection et de prise en charge des cas asymptomatiques ou moins sévères.

Concernant les informations sur l'évolution de la situation sanitaire dans les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le nombre de cas biologiquement dépistés et pris en charge au sein du système de santé, le CHU Grenoble-Alpes invite les journalistes à consulter le site de l'Agence régionale de santé.

Pour permettre de prévenir efficacement la diffusion de l'épidémie de COVID-19, et protéger les plus vulnérables et les personnes à risque, les équipes du CHU insistent auprès de la population sur la nécessité de respecter strictement les consignes de confinement prises par le Gouvernement. **C'est par l'action et le civisme de chacun que les services hospitaliers seront préservés et les populations protégées.**

Une réponse organisée sur le territoire Alpes-Dauphiné, une collaboration inédite entre les acteurs de santé publics, privés et libéraux

Pour faire face à l'épidémie du COVID-19 sur notre territoire, plusieurs structures de coordination ont été mises en place rassemblant les acteurs hospitaliers publics, privés et les correspondants de ville.

- Une **cellule de crise des partenaires territoriaux** se réunit tous les matins à 9h au CHU. Sous l'égide du CHUGA, elle est constituée de représentants du CHUGA, du Groupement Hospitalier Mutualiste, des Cliniques des Cèdres et de Belledonne, ainsi que des représentants du Centre hospitalier Alpes-Isère. Elle intègre également des représentants du secteur ambulatoire (Conseil départemental de l'ordre des médecins, représentant des laboratoires et de l'imagerie de ville - groupe du Mail - et transporteurs ambulanciers privés). Elle définit les actions combinées nécessaires à la prise en charge des patients du territoire selon l'évolution de l'épidémie et les besoins identifiés par le CHU. Chacun des établissements peut ensuite réunir sa propre cellule de crise pour relayer et mettre en œuvre la stratégie territoriale définie.
- Une **cellule de crise inter-professionnelle**, sous l'égide du Conseil départemental de l'Ordre des médecins, a par ailleurs été mise en place au niveau des différents acteurs sanitaires de ville (médecins, infirmiers, sages-femmes, IDE, Masseur-kiné, laboratoires, imagerie). Elle se réunit à 18h chaque jour. Elle permet de conduire les actions nécessaires à la prise en charge des patients en ambulatoire, en complémentarité avec les acteurs hospitaliers.

- La **cellule de crise plénière du CHUGA** se réunit chaque jour à 16h. Elle permet de faire remonter les éléments constatés au niveau du CHUGA, les principales questions, et décliner la stratégie du territoire sur le CHU et de préparer les éléments à discuter en cellule inter-établissements.

Ces différentes cellules sont en liens étroits avec l'Agence régionale de santé, non seulement pour conduire leurs actions conformément aux directives nationales, mais également pour faire remonter les difficultés et l'aide nécessaire à la gestion de cette crise.

Le SAMU participe également quotidiennement à la cellule de crise de la Préfecture et assure le relai avec cette instance.

La mobilisation sans faille de tous les acteurs permet la mise en place de filières spécifiques de prise en charge

L'action concertée des acteurs a permis de réorganiser les prises en charge sur le territoire avec des circuits « COVID » et « non COVID », et plus particulièrement les filières d'urgences, de manière à affronter cette situation sanitaire exceptionnelle dans les meilleures conditions. À ce stade, cette organisation a permis :

- De définir et d'organiser les filières de prises en charge pour les patients « COVID-19 » et les patients « non COVID-19 » pour les différentes spécialités médicales et chirurgicales. Ainsi, tous les patients COVID ou suspects COVID nécessitant une prise en charge hospitalière sont orientés sur le CHU (Michallon, hôpital Couple-Enfant, Voiron), les autres établissements prenant en charge les patients non COVID-19. Chaque filière/discipline se coordonne entre acteurs publics et acteurs privés pour graduer les prises en charge des urgences. A noter que les prises en charges relevant exclusivement du CHU et nécessitant le plateau technique du CHU continues d'être accueillies au CHUGA.
- D'organiser plus particulièrement les filières gériatriques et psychiatriques avec des numéros uniques permettant d'orienter au mieux les patients et d'éviter les passages aux urgences
- D'identifier des cabinets médicaux, des laboratoires et des centre d'imagerie dédiés « patients COVID » et « patients non COVID »
- D'organiser les prélèvements entre la ville et l'hôpital pour effectuer les dépistages

Appels d'urgences au SAMU 38 - Centre 15

Le respect des consignes par la population permet aujourd'hui d'apporter une réponse normale face à l'urgence vitale avec un nombre d'appels dans la norme, quasiment identique à l'an dernier, à la même période. La nature des appels n'est pour autant pas la même puisque plus de la moitié des appels reçus sont en lien avec le coronavirus.

Bien que les consignes doivent être respectées, la population ne doit pas hésiter à contacter le numéro d'urgence (15) en cas de signes marqués d'infection respiratoire (essoufflement au repos ou au moindre effort), d'urgences vitales ou d'état qui s'aggrave.

Les équipes du SAMU restent par ailleurs présentes pour répondre aux urgences vitales non COVID pour lesquelles il ne faut pas hésiter à téléphoner au 15 (notamment suspicion AVC et douleur thoracique).

Fonds de Dotation du CHU Grenoble Alpes : une campagne de collecte lancée !

Le CHU Grenoble Alpes lance, via son Fonds de dotation, une collecte de dons « Urgence Covid-19 – mobilisons-nous ». Cette collecte auprès du grand public et des entreprises vise à :

- soutenir les soignants mobilisés pendant cette période de crise,
- accompagner les patients hospitalisés séparés de leurs proches pendant le confinement,
- soutenir la recherche contre le covid-19.

Le Fonds de dotation du CHUGA a reçu les premiers dons « Urgence Covid-9 » du grand public en fin de semaine dernière. En 4 jours, 44 000 € ont été collectés auprès du grand public sur le site www.fonds-chuga.fr

Les mécènes déjà engagés auprès du Fonds de dotation se mobilisent aussi. Le Fonds de dotation a ainsi reçu un don de 25 000 € de Patrice Mérigot, Président de la Fondation Jeannine & Maurice Mérigot.

Des premiers dons au services des professionnels mobilisés, des patients isolés et de la recherche

Les premiers dons reçus ont déjà commencé à être utilisés :

- Equipement de l'espace « La Bulle », un espace de détente pour soignants et médecins de réanimation
- Achat de 120 tablettes numériques pour permettre aux patients de communiquer avec leurs proches
- Soutien d'un projet-pilote porté par le CHUGA sur la détection précoce de biomarqueurs d'aggravation des patients Covid+ : contribution de 20 000 € (ce projet est mené conjointement avec la Fondation UGA, qui apporte aussi 20 000 €)

D'autres acteurs du territoire se mobilisent pour les équipes du CHU Grenoble Alpes. Les supporters du GF 38 ont lancé une cagnotte en ligne qui a déjà collecté en 6 jours plus de 13 600 €.

Les professionnels du CHU Grenoble Alpes soutenus

Le CHU Grenoble Alpes reçoit de nombreuses propositions d'aide. La solidarité qui s'exprime avec nos personnels en cette période particulière est très appréciée par l'ensemble de la communauté hospitalière.

Le CHU a mis en place une adresse mail (aide-covid19@chu-grenoble.fr) pour centraliser ces propositions et pouvoir répondre rapidement.

Le CHU Grenoble Alpes souhaite remercier tous les iséroises et les isérois pour leurs attentions et leur soutien dans cette crise.